

George Papandreou

Le 6 octobre 2000
A Bruges – Collège d'Europe

Chers étudiants, votre Excellence, distingués professeurs...

Tout d'abord, je voudrais féliciter Votre Excellence pour votre nomination en tant que président du conseil d'administration. Permettez-moi d'ajouter mes chaleureuses félicitations à celles du Premier ministre Costas Simitis.

C'est un honneur de m'adresser à la cérémonie d'ouverture de l'année académique 2000-2001 de ce prestigieux Collège d'Europe et d'y apporter mon "message de Bruges" sur l'intégration européenne. J'espère qu'il permettra d'approfondir les discussions en cours sur des sujets qui nous tiennent à cœur car ils touchent à notre existence même et à notre avenir en tant qu'Européens.

En tant qu'ancien ministre de l'éducation, je voudrais rendre un hommage personnel à cette institution. Elle s'est engagée à former des Européens compétents et expérimentés et à leur offrir le plus haut niveau d'éducation. L'Europe de demain exigera le plus haut niveau de responsabilités professionnelles et cette école s'est engagée à relever ces défis.

Je suis également très honoré que le Recteur von der Gablentz ait choisi Aristote comme patron de la prochaine année académique à venir. Il s'agit d'une référence aux racines grecques de notre civilisation européenne commune. Aristote a façonné l'identité culturelle et politique de l'Europe. Aristote ne considère pas la politique comme une science distincte de l'éthique, mais comme son achèvement, et presque sa vérification. L'idéal moral dans l'administration politique n'est qu'un aspect différent du bonheur individuel. Ainsi, pour Aristote, la création d'un bon politicien et d'un bon ordre politique est de la plus haute importance pratique. Dans ce contexte, l'État n'est pas un syndicat local destiné à la prévention des actes répréhensibles et la commodité des échanges. Il n'est pas non plus une institution pour la protection des biens et de la propriété. Il s'agit d'une véritable organisation morale destinée à faire progresser le développement de l'homme. C'est donc dans la Constitution que coïncident la bonne personne et le bon citoyen. La république constitutionnelle, et donc un régime démocratique, est considérée comme la meilleure forme de gouvernement possible.

La démocratie est le mot clé pour l'avenir de toute l'Europe. L'UE a un rôle de premier plan à dans ce contexte. La démocratie, qui devrait être considérée comme une pédagogie du citoyen, une pédagogie de la société et des hommes politiques, dans une recherche continue, un dialogue continu, une réaffirmation constante des valeurs et de l'identité européenne. Une réaffirmation constante des valeurs et de l'éthique que nous, en tant que citoyens, représentons.

Dans ce contexte, la pratique de la politique devient un processus éducatif. Pas un processus de solutions toutes faites, de prototypes imposés ou de formules magiques de dirigeants tout-puissants. Le politicien est appelé à mener le débat et à fournir l'espace nécessaire pour que les idées se développent, soient remises en question, soient façonnées en tant que nos valeurs morales. pour faire face à la vie de tous les jours ou à des défis nouveaux et difficiles.

Dans son discours, le recteur von der Gabletz a si justement "parlé" des aspirations et des défis européens d'aujourd'hui : préparer une union plus large, englobant une diversité encore plus riche de cultures nationales et régionales que l'UE actuelle et du rôle historique d'Aristote dans la définition et la redéfinition de l'héritage européen commun en tant que "guide" pour une "prise de conscience" de celui-ci, partagée par tous les Européens.

Il ne fait aucun doute que l'humanité sera confrontée aux défis sans précédent de la mondialisation économique et politique au cours du siècle à venir. Ces nouveaux défis entraînent de nouveaux dilemmes éthiques, culturels et sociaux. Ils soulèvent également une question fondamentale : comment pouvons-nous garantir la nature "démocratique" des phénomènes mondiaux qui, par leur nature même, échappent au contrôle de l'État-nation tel que nous le connaissons. Je crois fermement que nous avons en Aristote la réponse politique à ces phénomènes : le cœur de l'éthique européenne réside dans la construction d'institutions et des pratiques d'inclusion. La construction d'une nouvelle Europe démocratique, qui englobe tout le monde, est au cœur de tous les défis politiques. C'est l'essence même de l'élargissement ou de la réunification de l'Europe.

La Grèce a toujours soutenu l'élargissement de l'UE, en tant que moyen de construire un pont de sécurité, de coopération et de développement entre les nations. Il y a une logique inhérente à l'approche de la Grèce. La guerre douloureuse du Kosovo étant encore fraîche dans nos mémoires, le peuple grec a une conscience aiguë de l'importance des relations d'un bon voisinage. Nous pensons que la force de nos voisins est notre force. Exclure un pays de la participation à tous les avantages de la société internationale est une voie sûre vers le type de crises auxquelles nous sommes confrontés depuis trop longtemps en Europe du Sud-Est. La participation à ce processus est devenue une exigence démocratique des populations de cette région.

Vous pourriez vous demander : au nom de la sécurité et de la démocratie, l'Europe va-t-elle constamment s'étendre ? La réponse est bien sûr "non". Nous sommes une communauté de valeurs, tous les pays ou leurs peuples ne respectent pas les principes européens. Mais lorsque la majorité fragile d'un État voisin trouve le courage de crier son agonie contre ses dirigeants autoritaires, l'Europe a l'obligation d'écouter. Lorsque cette majorité courageuse trouve le courage d'exprimer son attachement à nos principes et à notre éthique (comme le voudrait Aristote), alors nous devons écouter. C'est ce que fait la Grèce depuis la chute du Mur. Nous avons écouté attentivement les voix des Balkans.

Nous nous sommes donné pour mission de transmettre ce message d'espoir au reste de l'Europe. Aujourd'hui, ce message arrive, fort et clair, un moment historique, du peuple serbe, de la Yougoslavie. Les développements dans les Balkans affectent les intérêts nationaux de la Grèce et nous avons le devoir, en tant qu'État membre de l'Union européenne et en tant qu'État membre du Conseil de l'Europe et en tant que nation des Balkans, de contribuer à la formulation et à la mise en œuvre d'une politique européenne globale. Nous pensons que la stabilité dans notre région est la condition préalable à la sécurité de la Grèce. Nous définissons la stabilité comme la pratique de la démocratie, le renforcement des institutions qui assurent la transparence et la responsabilité, la réduction des inégalités économiques et l'État de droit dans nos sociétés et entre nos pays. Notre sécurité a été établie en tant que membres de l'Union européenne et de l'OTAN et nous œuvrons pour que les pays de la région puissent bénéficier de l'influence stabilisatrice de l'appartenance à ces institutions.

Lors du Conseil européen informel de Lisbonne, nous avons noté qu'il existe trois questions cruciales d'importance stratégique pour la stabilité régionale à long terme, ainsi que pour la sécurité de la Grèce, sur lesquelles nous devons nous concentrer.

Premièrement, l'avenir constitutionnel de la République fédérale de Yougoslavie. Même si l'on admet que le caractère fédéral actuel de la Yougoslavie a achevé son cycle d'après-guerre. La poursuite du morcellement de la Yougoslavie en entités étatiques faibles sera une source permanente d'instabilité. L'Union européenne devrait adopter une position claire sur cette question. L'avenir constitutionnel de la République fédérale de Yougoslavie est un problème qui relève exclusivement des parties concernées et ne devrait pas résulter d'actions unilatérales. Au sein de cet État unifié, les relations entre les parties seront définies par les parties, dans le contexte de l'Union européenne, dans le cadre de procédures démocratiques et dans le plus grand respect des droits des minorités. .

Deuxièmement, l'avenir de l'ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM). Selon les perspectives, dans une dizaine d'années, la composition de la population de l'ARYM sera nettement transformée. Ce fait, combiné à la dynamique qui s'est créée entre les communautés albanaises de la région, à la crise de l'ex-Yougoslavie et à l'émergence de tendances irrédentistes, pourrait poser des problèmes à l'ARYM. Nous pensons que l'intégrité territoriale de l'ARYM est d'une importance vitale pour la sécurité et les intérêts nationaux de la Grèce et de la région. L'Union européenne et l'OTAN devraient suivre de près l'évolution de la situation et garantir, dans le cadre des processus internationaux, l'intégrité et la sécurité du pays, conformément aux engagements pris par les forces politiques et les groupes ethniques de l'ARYM.

L'évolution négative de la région, en particulier depuis 1990, (insécurité, récession économique et absence de traditions démocratiques) ont contribué à la montée de l'irrédentisme et du nationalisme. Le nettoyage ethnique est devenu la solution rapide et facile pour résoudre tous les problèmes. L'Europe est dans une position rare pour mettre fin à cette vague de fascisme en envoyant un message clair : la réponse aux problèmes difficiles n'est pas la séparation ethnique des minorités mais la création d'une communauté multiethnique, ouverte et transparente, enrichie par la démocratie et le multiculturalisme.

Telle est l'essence de l'Europe, cette communauté est l'Union européenne. Le chemin qui y mène, bien que difficile, sera toujours bien plus gratifiant que la séparation, la fragmentation et de nouveaux conflits ethniques. Au cours des quatre prochaines années, la Grèce s'appuiera sur cette base. Nous sommes déterminés à transformer la détresse d'une guerre et ses souvenirs brutaux en une opportunité pour les générations à venir.

A travers le processus d'une guerre de voisinage, la Grèce a réussi à inspirer à la communauté internationale l'importance d'une politique cohérente, universelle et unificatrice envers l'Europe du Sud-Est. De la Bosnie à Chypre, nous avons les mêmes objectifs : nous voulons que les pays de la région soient intégraux, pacifiques et démocratiques, nous voulons qu'ils restent multiculturels et nous voulons qu'ils rejoignent l'Union européenne. Dans ce cadre politique, il est plus que certain que la Yougoslavie est une partie essentielle.

Aujourd'hui, l'Union européenne a une occasion historique d'agir comme une force politique crédible avec une présence forte dans les Balkans. Historique pour l'Europe qui prouve qu'elle est un catalyseur de paix et de prospérité. Historique pour la région - Rigas Feraios, il y a 200 ans, a inspiré les habitants de la région en élaborant une constitution capable de les unir tous sous un régime et des principes démocratiques.

Nous pensons que les solutions aux problèmes stratégiques susmentionnés exigent que l'Union européenne prenne des initiatives dans trois directions :

Dans l'Europe de l'après-guerre, nous avons fait preuve de respect pour nos frontières, afin d'éviter que cette question ne soit utilisée comme source de conflit. Elle est devenue une question commune. Nous avons ainsi établi un climat de sécurité, de paix et de démocratie.

Nous avons renforcé la coopération entre les États, les peuples et les citoyens. C'est pourquoi la garantie de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières des États des Balkans, par le biais d'une conférence internationale sous l'égide de l'ONU.

Formuler une politique visant à renforcer l'orientation européenne de la région et les perspectives d'adhésion à l'UE. La perspective d'une adhésion aux institutions euro-atlantiques est une incitation extrêmement importante et devrait être accompagnée d'une "feuille de route" des droits et obligations.

Renforcer et promouvoir les mécanismes de coopération et de développement régionaux, créer une voix et une vision unifiées des Balkans, renforcer les institutions démocratiques et éradiquer le sous-développement économique et social de la région.

Face à ce défi, la Grèce a élaboré une stratégie globale pour la région. Une stratégie que je qualifie d'approche totale des Balkans : une approche régionale de la démocratie, de la sécurité et de la prospérité. Nos objectifs sont de contrôler les sources potentielles de conflit et de créer les conditions nécessaires au développement politique et financier dans toute la région. Notre but ultime est l'intégration régionale dans les institutions européennes. Cette stratégie est fondée sur les principes suivants : respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, et respect des frontières existantes et de la dissuasion des tendances séparatistes et des idéologies de division. En même temps, nous encourageons activement l'établissement de procédures démocratiques et la protection des droits de l'homme et des minorités.

Pour que cette approche totale des Balkans soit couronnée de succès, l'UE doit développer une approche cohérente et unifiée de l'Europe du Sud-Est. Nous ne pouvons pas avoir des sphères d'influence concurrentes, et deux poids, deux mesures. Les principes et les règlements doivent être appliqués de manière uniforme. L'approche de l'Union européenne à l'égard des Balkans doit être fondée sur la promotion de la démocratie, de la sécurité et du développement.

Le développement doit être axé sur des programmes qui profitent à l'ensemble de la région et qui favorisent la coopération régionale. Le développement doit également aller de pair avec la construction d'institutions démocratiques et la sécurité des minorités dans la région.

La coopération régionale, européenne et internationale est essentielle à l'établissement d'un consensus concernant les droits individuels des citoyens à l'autodétermination. L'Union européenne devrait coordonner ses propres processus internes dans le cadre d'une stratégie unifiée. Il est nécessaire de mettre en place des canaux de coopération ouverts et démocratiques entre les nations. Les problèmes régionaux ne sont jamais résolus en les enfermant dans de nouvelles frontières. Trop souvent, la Commission ou le Conseil ont travaillé pays par pays, sans tenir compte de l'approche régionale.

Aux Açores, nous avons réitéré notre proposition d'ouvrir la communauté internationale à la Serbie. Ma conviction est que les sanctions ont été contre-productives. Il est heureux que les 15, déjà, aient envoyé un message fort au peuple serbe. Un pas en avant a été franchi avec la levée de l'interdiction des vols. Je me suis moi-même rendu dans la région avant les élections. Aujourd'hui, grâce à ces élections, le peuple serbe nous a envoyé un message clair : il veut la démocratie, la stabilité, la sécurité et la liberté, ils veulent partager leur avenir avec nous. Il est maintenant temps de donner notre réponse. Ils attendent notre propre réponse. Elle doit être un "oui" ferme.

L'heure est venue de lever les sanctions. D'aider immédiatement à la reconstruction. Pour fournir une aide humanitaire, si et quand cela est nécessaire. L'Europe doit entamer une nouvelle relation ouverte et créative avec la Yougoslavie. Nous sommes des amis de la Serbie.

Nous faisons partie d'un groupe de pays qui veulent aider. Le pacte de stabilité fait partie de ce dispositif.

L'Europe du Sud-Est peut être une région unifiée, réunifiée avec l'Europe - au sein de l'Union européenne. Cette vision a conduit plus de 40 nations à élaborer l'année dernière un contrat unique entre la communauté internationale et l'Europe du Sud-Est : il a été baptisé "Pacte de stabilité". En bref, le Pacte de stabilité peut être l'incubateur d'un nouveau contrat pour les Balkans.

Pour la Grèce, tout cela est crucial. Nous sommes uniques en ce sens que nous appartenons à l'Union européenne, à l'OTAN et aux Balkans. Ce qui se passe dans la région et ce que nos alliés et partenaires proposent pour la région sont essentiels pour notre propre avenir.

Thessalonique, le port maritime nord de la Grèce, est devenu un centre commercial et culturel pour nos pays voisins. Aujourd'hui, elle accueille le bureau régional du Pacte et le siège de l'Agence européenne pour la reconstruction de l'Europe du Sud-Est. Ses institutions académiques fourniront des possibilités de formation aux jeunes dirigeants des Balkans en ce qui concerne le savoir-faire sur les lois et les institutions de l'UE.

La Grèce a une idée précise de la manière dont le Pacte de stabilité pourrait atteindre ces objectifs. Tout d'abord, nous devons donner du pouvoir à une région qui a toujours été handicapée, dépendante et divisée par une communauté mondiale aux intérêts divergents et au brouhaha de signaux contradictoires. Cette « balkanisation » de la région doit être remplacée par une coordination des efforts internationaux ; elle avait créé des normes : la concurrence des grandes puissances, la création d'axes et de sphères d'influence, des guerres "par procuration" dans les Balkans et l'absence d'institutions démocratiques.

C'est donc un signe d'optimisme qu'aujourd'hui, les organisations internationales, l'UE, les États-Unis et la Russie coopèrent dans le contexte de l'intégration régionale.

Deuxièmement, nous devons soutenir la coopération au sein de la région. L'intégration régionale peut être réalisée car le Pacte de stabilité encourage les investissements dans les projets d'infrastructure, la formation de dirigeants démocratiques, le renforcement des institutions et l'éducation qui nous rapprocheront les uns des autres, stimuleront le développement économique, la coopération systématique et le respect du droit international entre les États et les peuples de l'Europe du Sud-Est.

Enfin, nous devons intégrer la région dans la grande famille européenne. Cela se traduit par l'élaboration d'une "feuille de route" pour la région, avec des normes claires à atteindre par chaque pays : des systèmes de gouvernance améliorés, un marché efficace, des institutions démocratiques fortes et un secteur civique florissant.

L'avenir de la région dépend donc essentiellement de la volonté de l'Union européenne qui est prête à s'engager, par des actions, à l'intégration éventuelle de la région dans l'Union.

Je suis fermement convaincu que, dans le monde en constante évolution du 21^e siècle, la diplomatie culturelle et éducative doit être une priorité politique essentielle. Grâce à la culture et à l'éducation, nous pouvons transformer et réformer fondamentalement les Balkans. La diplomatie éducative contribuera à promouvoir l'intégration européenne dans les Balkans. Les échanges éducatifs entre les pays candidats des Balkans seront essentiels à l'établissement d'une coopération pacifique.

Le Collège d'Europe, en réponse au défi posé par l'ouverture de l'Europe centrale et orientale, a pris un engagement. Un engagement à fournir les canaux d'éducation et de formation européens nécessaires avec l'établissement d'un deuxième campus à Natolin (Varsovie).

Je crois qu'avec l'ouverture des Balkans, le Collège d'Europe, en étroite coopération avec la Commission européenne, devrait s'engager à mettre en place un système de formation européen par un troisième campus à Thessalonique, pour offrir à la région les mêmes opportunités.

Un message fort a été envoyé aux peuples et aux gouvernements de l'Europe du Sud-Est en décembre dernier à Helsinki en décembre dernier. Le sommet de l'UE a alors décidé d'ouvrir des négociations d'adhésion avec la Bulgarie et la Roumanie, de proposer la candidature de la Turquie à l'UE et d'offrir une relation spéciale de "stabilisation et d'association" aux pays restants, y compris une Yougoslavie démocratique.

Cet effort, qui donne une spécificité européenne à ce qui existe déjà dans le pacte de stabilité, assurera une plus grande stabilité pour l'Europe et un objectif clair aux proportions historiques, pour la région. Le Pacte de stabilité pour les Balkans et les décisions prises lors du sommet de l'UE à Helsinki, en décembre 1999, ont créé une nouvelle réalité : un cadre de principes et une feuille de route pour les Balkans, dans leur parcours vers l'intégration européenne. C'est pourquoi la Grèce a vigoureusement soutenu une candidature significative, réelle et non virtuelle, de la Turquie, et l'amélioration des relations entre la Bulgarie, la Roumanie, l'ARYM et l'Ukraine. Ce nouveau cadre devrait également englober la Serbie. Exclure la Serbie serait incompatible avec nos principes d'inclusion.

La Grèce préconise fortement une politique globale et cohérente qui doit être mise en œuvre dans un délai précis. Depuis que je suis devenu ministre des Affaires étrangères de la Grèce en février de l'année dernière, j'ai toujours suivi une politique de coopération régionale. La Grèce s'est engagée à embrasser toutes les nations qui s'efforcent d'instaurer la démocratie à l'intérieur de leurs frontières et la coopération pacifique au-delà. la famille européenne.

Cette politique s'applique à la Turquie. Je crois que la Grèce et la Turquie n'ont d'autre choix que d'explorer de nouvelles voies de coopération. Je crois que nos intérêts mutuels peuvent l'emporter sur nos différences politiques. Nous pouvons et devons résoudre ces différends par des moyens pacifiques, par l'arbitrage de la Cour internationale de justice et d'autres mécanismes juridiques. C'est pourquoi la Grèce a entamé un processus de dialogue constructif avec la Turquie - un processus qui a commencé avant même la crise du Kosovo et les séismes qui ont secoué nos deux pays. En bref, la Grèce a tenté de tourner une nouvelle page dans les relations gréco-turques. Sous les décombres des tremblements de terre de l'année dernière est sorti un message fort et émouvant de la part des peuples turc et grec. "Nous voulons vivre en paix, en coopération, en travaillant pour notre bénéfice mutuel".

Il appartient aux dirigeants politiques de nos deux pays, avec l'aide de l'Europe, d'en faire une réalité. Cette politique d'ouverture exige courage et détermination. Si la politique étrangère grecque est guidée par un véritable engagement en faveur de la stabilité et de la prospérité régionales, nous avons également le devoir de sauvegarder nos intérêts nationaux. Nos alliés européens sont conscients que la Grèce a à la fois plus à gagner - et potentiellement à perdre - dans les perspectives européennes de la Turquie, que tout autre État membre de l'UE.

C'est pourquoi la Grèce a créé une fenêtre d'opportunité pour que la Turquie se rapproche de l'Europe. Le moment est maintenant venu pour la Turquie de prouver que ses intentions à l'égard de l'Europe sont sérieuses. La candidature à l'UE apporte des avantages partagés, mais aussi des responsabilités mutuelles. Si la Turquie est prête à respecter les règles de l'UE, nous, Européens, devons soutenir la candidature de la Turquie, tant sur le fond que sur la forme.

Qu'est-ce que cela signifie en pratique ? Nous ne pouvons tolérer l'application de deux poids, deux mesures : les critères d'entrée fixés à Copenhague s'appliquent de la même manière à

tous les pays candidats. Dans le cas de la Turquie, cela signifie une plus grande liberté politique et religieuse, l'indépendance du pouvoir judiciaire et la liberté des médias. Cela signifie des garanties pour la protection des droits de l'homme et des droits des minorités. Cela signifie le règlement des différends par des moyens pacifiques et le respect du droit international. Nous restons préoccupés par les violations incessantes par la Turquie dans l'espace aérien grec et sa pratique consistant à imposer des restrictions au patriarcat œcuménique de Constantinople.

La Turquie a encore un long chemin à parcourir avant de satisfaire aux critères d'entrée dans l'UE. En effet, certains de nos partenaires européens estiment que la Turquie n'est pas encore assez stable politiquement, économiquement ou socialement pour rejoindre l'Europe. Je ne suis pas d'accord avec cette approche. Laissons la Turquie prouver sa maturité en entreprenant les réformes nécessaires. Et laissons l'UE fournir un cadre réaliste et une assistance à la Turquie pour entreprendre ces réformes, une "feuille de route" avec des conditions, des critères et des délais. Le partenariat pour l'adhésion définit les domaines prioritaires sur lesquels l'UE considère que la Turquie devrait se concentrer pour se conformer progressivement aux critères de Copenhague dans le cadre des conclusions d'Helsinki qui, en 1993, ont établi des critères politiques et économiques pour l'adhésion ainsi que la capacité d'assumer les obligations liées à l'adhésion. Une stabilité institutionnelle qui garantit la démocratie, l'État de droit, les droits de l'homme et le respect et la protection des droits des minorités, ainsi que l'existence d'une économie de marché viable et la capacité de faire face aux pressions concurrentielles et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union et l'adhésion pour tous les candidats.

Nous tous, États membres de l'UE, respectons le principe de base défini à Copenhague, selon lequel le respect des critères politiques est une condition préalable à l'ouverture des négociations d'adhésion

La candidature de la Turquie n'est pas une question bilatérale pour la Grèce, mais une question d'adaptation de la Turquie aux principes démocratiques de l'UE. On ne peut ni ne doit attendre de la Turquie qu'elle entreprenne des réformes douloureuses, à moins que l'UE ne fasse preuve d'un engagement sans équivoque en faveur de l'avenir européen de la Turquie. L'adhésion à l'Union européenne est un contrat contraignant. C'est un contrat qui exige un engagement à la fois au sein des pays et entre eux.

Un contrat qui exige l'efficacité économique et la réduction des dépenses militaires en échange de la renonciation à l'action unilatérale et la soumission à l'arbitrage multilatéral des différends. La Turquie doit s'engager à respecter ces valeurs, et l'Europe doit être déterminée à les défendre et à respecter ses engagements.

Le Conseil européen d'Helsinki a déclaré que tous les pays qui aspirent à devenir membres de l'UE doivent partager les valeurs et les objectifs de l'UE tels qu'ils sont énoncés dans les traités, en soulignant notamment le principe du règlement pacifique des différends, conformément à la Charte des Nations unies et au droit international. Le Conseil européen a demandé instamment aux États candidats de tout mettre en œuvre pour résoudre tout différend frontalier en suspens et toute autre question connexe. A défaut, ils devraient dans un délai raisonnable, porter le différend devant la Cour internationale de justice de La Haye. Au plus tard à la fin de l'année 2004, le Conseil européen réexaminera la situation en ce qui concerne les différends en suspens, notamment en ce qui concerne les répercussions sur le processus d'adhésion, et afin de promouvoir le règlement par la Cour internationale de justice.

La Grèce a construit la moitié du pont qui rapprochera la Turquie de l'Europe. Je demande à nos partenaires européens pour qu'ils s'engagent à construire l'autre moitié, afin que nous puissions traverser le fleuve ensemble.

La Grèce plaide pour une candidature réelle, et non "virtuelle", de la Turquie. Ni l'UE ni la Turquie ne peuvent se contenter de gestes vides de bonne volonté. La Turquie doit maintenant s'engager dans des actions concrètes. Et bien sûr, nous nous efforçons de trouver une solution diplomatique mutuellement acceptable pour mettre fin à la division de Chypre. L'adhésion à l'UE est le meilleur moyen de garantir des progrès sur la question chypriote. Chypre est le plus proche de tous les candidats à l'UE de remplir les conditions d'entrée. L'entrée dans le cadre européen renforcerait la sécurité, la stabilité et la prospérité des deux communautés de Chypre. En effet, la communauté chypriote turque, aujourd'hui isolée du reste du monde, en bénéficierait le plus. Nous les considérons en effet comme des frères dans notre grande famille européenne.

Nous considérons que la question de l'adhésion de Chypre à l'UE est d'une importance stratégique pour l'Europe, le Moyen-Orient, ainsi que pour la stabilité d'une région vitale. La communauté internationale apprécie la position responsable et cohérente du gouvernement chypriote dans tous les efforts déployés en vue d'une solution juste, ainsi que sa volonté de défendre les intérêts de l'ensemble de la population de Chypre : les intérêts des deux communautés, les intérêts de l'Europe et ceux de l'Europe.

La Grèce soutient l'effort et l'engagement du gouvernement chypriote pour que les pourparlers de proximité deviennent substantiels ; pour qu'ils conduisent à une solution juste et viable pour Chypre ; qu'ils garantissent l'essence de la République de Chypre en tant que pays moderne et multiculturel, partie inséparable de l'Union européenne.

En rappelant les conclusions d'Helsinki, que j'ai mentionnées plus haut, je sais que tous nos partenaires européens sont d'accord avec nous pour dire qu'un règlement politique de la question chypriote est nécessaire. Si aucun règlement n'a été trouvé à l'issue des négociations d'adhésion, la décision de l'UE sera prise sans que ce qui précède soit une condition préalable. Tel est notre engagement en tant qu'Union européenne.

Je crois sincèrement que les communautés chypriote grecque et chypriote turque peuvent trouver des solutions qui leur permettront de vivre ensemble pacifiquement. Nous, la Grèce et la Turquie, pouvons les aider dans ce processus. Chypre va soit unir, soit diviser nos deux pays. Nous avons la responsabilité de coopérer sur le problème chypriote et de faciliter le processus. La Grèce et la Turquie, par leur rapprochement, partagent une rare opportunité d'aider les citoyens chypriotes à reconstruire leur île, leurs maisons et leurs rêves. Le résultat de ces efforts devrait être que chaque Chypriote jouisse de la sécurité, de l'égalité devant la loi, de la protection de ses droits de l'homme, d'une représentation appropriée et de la sécurité sous un toit européen.

La Turquie continue d'occuper 38 % de l'île avec plus de 30 000 soldats. L'UE peut-elle accepter un pays candidat qui occupe par la force le territoire d'un autre pays candidat ? Désobéissant de manière flagrante aux résolutions de l'ONU, elle maintient que les troupes sont destinées à protéger les Chypriotes turcs. L'UE peut offrir une sécurité et une prospérité plus grandes que le fragile statu quo actuel de Chypre. L'Union européenne a la responsabilité d'aider à faire tomber le dernier mur de Berlin qui divise une capitale européenne. Le gouvernement légitime et la population innocente de Chypre ne doivent pas être pris en otage par les caprices d'un régime qui n'est pas reconnu par la communauté internationale. Cela ternirait l'intégrité morale de l'Europe.

La politique régionale de la Grèce est, en quelque sorte, notre réponse aux nouveaux défis de la mondialisation. Le gouvernement grec a choisi de saisir ces défis comme une opportunité unique. Une occasion de prendre des initiatives audacieuses, une occasion pour l'Union européenne de s'engager pleinement dans le processus visant à façonner la réalité politique,

sociale et économique de toute la région, selon nos normes communes, telles que définies par Aristote et les traités instituant l'Union.

J'ai consacré une grande partie de mon discours à la question brûlante de l'expansion européenne en me concentrant sur notre région. Je l'ai fait en étant pleinement conscient que la position que chacun d'entre nous prend sur cette question définit à la fois ce que nous sommes et ce que nous sommes et ce que nous espérons que l'Europe devienne.

Devons-nous regarder nos voisins et le monde avec crainte ? Si c'est le cas, comment pouvons-nous espérer gérer nos propres différences ? Allons-nous créer des frontières imperméables pour fermer le monde ? Comment espérons-nous alors être efficaces en ouvrant nos propres esprits aux débats, aux idées, aux nouvelles questions éthiques et morales de notre monde technologique et en façonnant une culture de la paix. Devons-nous nier la beauté de nos différences, de toutes les différences, et rechercher l'homogénéité ? Si c'est le cas, comment pouvons-nous espérer nous connaître et nous comprendre un jour ? L'éducation sans frontières, voilà la politique clé pour notre avenir.

Mesdames et Messieurs, même si nous pouvons nous ressembler dans nos quartiers respectifs, je peux vous assurer que notre pouvoir ne vient pas de la façon dont nous nous voyons mais de la façon dont les autres nous voient. Ce qu'ils voient, c'est un kaléidoscope de cultures profondément engagées à utiliser nos différences pour faire de notre monde un endroit plus démocratique. Telle est l'Europe dans laquelle la Grèce est engagée.

Je vous remercie.